Agence Régionale de la Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FICHE DE POSTE
DIRECTEUR (TRICE)

Cadre administratif
Dénomination du poste : directeur(trice)
Catégorie : A, A+
Contexte : fonctionnaire en détachement ou contractuel en CDD sur contrat de droit public
Poste basé à : Besançon (25)
Conditions d'exercice : déplacements sur la région Bourgogne-Franche-Comté
Permis B : obligatoire
Durée du poste : CDD 3 ans renouvelable après validation d'un nouveau projet triennal d'orientations environnementales par le conseil d'administration
Salaire : grille de la fonction publique territoriale et RIFSEEP
Demande de renseignements, CV et lettre de motivation à adresser : stephane.woynaroski.elu@bourgognefranchecomte.fr ; anne-laure.borderelle@ofb.gouv.fr
Date limite des candidatures : 16 mai 2025

Contexte
L'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté est un Établissement public de coopération environnementale fondé par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français pour la Biodiversité par la Loi du 8 août 2016 relative à la reconquête de la biodiversité et des paysages.

L'Agence a pour objectif de renforcer l'action publique en matière de connaissance, de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité, d'améliorer la coordination des initiatives publiques. Les objectifs principaux confiés à l'Agence :

- La mise en réseau des acteurs de la biodiversité pour faciliter les synergies ;
- L'organisation, la mutualisation et la valorisation des dispositifs et des outils de la connaissance ;
- La veille à la cohérence des politiques publiques, à l'efficacité des actions et à la transversalité ;
- L'interaction avec l'économie pour faire de la biodiversité un enjeu de développement et d'emplois ;
- La mobilisation des différents acteurs et des citoyens.

La vocation de cette agence est de fédérer les énergies, valoriser la complémentarité des compétences et garantir la cohérence des interventions de chacun. Elle n'a pas vocation à remplacer l'existant. Innovante et participative, l'ARB affiche un principe de fonctionnement transversal et multisectoriel.

L'agence constitue un outil opérationnel de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SRB) et s'est vu déléguer l'animation de plusieurs dispositifs de l'OFB (Engagés pour la Nature, Aires Terrestres Educatives).

Les principes de travail au sein de l'équipe sont régis par les statuts de l'Agence, la Feuille de route 2022-2026, les décisions du Conseil d'administration, l'organigramme et les liens fonctionnels qu'il instaure, le règlement intérieur et les notes de services permettant le fonctionnement de l'équipe.

Basée à Besançon, l'ARB apportera expertise, animation et ingénierie aux acteurs territoriaux et socio-

professionnels de la région, mais également au grand public et aux citoyens.

Missions du poste

En lien étroit avec les orientations du conseil d'administration de l'ARB BFC, le directeur(trice) pilotera l'équipe et le budget de l'EPCE, représentera l'établissement, mettra en œuvre son projet environnemental. Il/elle sera garante de l'image et de la représentation de l'ARB BFC à l'extérieur, de son développement et de son insertion au sein des dispositifs et établissements existants. Ses missions principales seront de manager, gérer les ressources humaines, le budget et la structure, mettre en œuvre son projet environnemental, programmer et rendre compte de l'activité de l'agence, promouvoir l'agence.

Conformément aux dispositions de l'article R. 1431-13 du Code général des collectivités territoriales, la direction exercera les missions suivantes :

- Elaborer et mettre en œuvre le projet environnemental pour lequel l'agent a été nommé et rendre compte de l'exécution des programmes d'activité de l'établissement public ;

- S'assurer de l'exécution des programmes d'activité de l'établissement public ;

- Assurer le bon fonctionnement de l'établissement au quotidien, manager l'équipe et gérer les ressources humaines ;

- Être l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement public ;

- Préparer le budget et ses décisions modificatives et en assurer l'exécution ;

- Formuler des avis auprès du président du conseil d'administration sur le recrutement et la nomination aux emplois de l'établissement ;

- Passer tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;

- Représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il appartient au(à la) directeur(rice) :

- d'assumer pleinement ses responsabilités juridiques importantes,
- d'assurer, avec une présence forte, un management participatif supposant un projet propre à susciter l'adhésion et l'enthousiasme de son équipe en montrant à chacun qu'il participe à la réussite collective de l'ensemble,
- d'assurer le travail en transversalité, notamment entre les chargés de missions de l'agence,
- de mobiliser et de fédérer les structures représentées au conseil d'administration de l'ARB pour la mise en œuvre des missions.
- de s'insérer et de collaborer avec le réseau d'acteurs régionaux et nationaux œuvrant dans le domaine de la préservation de la biodiversité

En complément :

- Il/elle veillera à conforter les différents services d'accompagnement, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et de connaissances portés par l'Agence ainsi que ses différents champs d'expertises.
- Il/elle assurera la programmation de l'activité de l'établissement et la déclinera annuellement en étroit lien avec ses membres. En lien avec ses membres financeurs, il insèrera les activités de l'Agence dans les politiques Biodiversité et Eau des membres. Il pilotera des missions stratégiques transversales.
- en lien avec son conseil d'administration, il/elle sera responsable de la gestion financière de l'établissement (préparation du budget exécution, ordonnancement de recettes et dépenses…) et de l'actualisation du plan de financement de l'EPCE.il sera force de propositions pour diversifier les sources de financements avec une veille des différents appels à projets et fonds nationaux et européens dédiés à la transition écologique et à la préservation de la biodiversité.
- Il/elle préparera les réunions institutionnelles de l'établissement (Conseil d'Administration auquel il participe avec voix consultative) et sécurisera juridiquement les décisions de l'établissement. Il rendra compte auprès de la Présidente de l'EPCE et des membres de ce dernier de l'activité de l'établissement.

Profil et connaissances

Le(la) directeur(trice) disposera d'une expérience confirmée en management d'une équipe en place constituée principalement de chargés de missions et d'environ 15 personnes.

Il/elle disposera d'une expérience dans la gestion d'un établissement juridiquement autonome.

Il/elle sera reconnu pour sa maîtrise des principes de la gestion financière publique (idéalement, il/elle maitrisera les fondamentaux des finances et marchés publics ainsi que du droit du travail applicable et de la gestion des ressources humaines). Une expérience professionnelle dans la direction de structure sera appréciée.

Idéalement, fort d'une expérience dans le domaine de la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la transition écologique, il /elle disposera d'une expérience réussie sur des fonctions et dans un contexte similaire de gestion d'une structure publique multi-partenariale.

Sa connaissance et sa maîtrise du fonctionnement d'un EPCE notamment ses processus décisionnels ou d'une collectivité territoriale, seront appréciées ainsi que sa connaissance des enjeux environnementaux et des acteurs. Sa connaissance des enjeux de transition écologique et de préservation de la biodiversité et de son cadre réglementaire ainsi que son implication dans ces réseaux seront appréciées.

Savoir-être et savoir-faire

Il/elle fera preuve de grandes capacités de négociation et de communication pour nouer de nouveaux partenariats, notamment financiers.

Il/elle fera preuve de :

- rigueur et sens de l'organisation,
- diplomatie,

- vision stratégique, sens de l'initiative et force de propositions,
- discrétion et réserve
- capacités d'analyse, de synthèse et de communication (orale et écrite)
- sens de l'initiative et de l'anticipation
- esprit d'équipe, capacité relationnelle
- sens du service public et de la coopération multi-partenariale

Processus de recrutement :

Présélection des candidats sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation à transmettre à : stephane.woynaroski.elu@bourgognefranchecomte.fr ; anne-laure.borderelle@ofb.gouv.fr . Des premiers éléments du projet environnemental pourront être transmis pour appuyer le dossier de candidature.